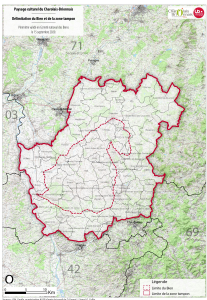


Le territoire de la candidature

Le territoire candidat

Le périmètre du Bien proposé à l'UNESCO se compose d'un coeur et d'une zone tampon. Ce périmètre a été défini par le comité scientifique et les instances du Pays Charolais-Brionnais selon les recommandations de l'UNESCO.

Lors de l'audition du 15 septembre 2020 au ministère de la Culture, le Comité national des Biens français a validé ce périmètre.



Téléchargement

Contacts

Dominique FAYARD
Directrice en charge de la candidature UNESCO
03 85 25 96 41 - direction@charolais-brionnais.fr

Aurélien MICHEL
Chef de projet Pays d'art et d'histoire et chargé de projet candidature UNESCO
03 85 25 96 39 - pah@charolais-brionnais.fr

Marie DURY
Chargée de mission communication et attractivité
03 85 25 96 37 - attractivite@charolais-brionnais.fr